

Compte-rendu « Démarches d'Urbanisme Favorable à la Santé »

26 novembre 2024 – Rive-de-Gier

Événement co-organisée par Ville et Aménagement Durable et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon), en partenariat avec Epures, l'agence d'urbanisme des territoires ligériens.

La journée s'est articulée autour d'une introduction sur les liens entre aménagement du territoire et santé par l'ARS Loire en début de matinée, de la revue de projets, d'un repas convivial organisé par Ville & Aménagement Durable, puis d'une visite de plusieurs sites à Rive-de-Gier, la place Pasteur et l'Entrée Est (friche de l'ancienne verrerie).

Supports et photos à retrouver sur :

<https://www.ville-amenagement-durable.org/Demarches-d-Urbanisme-Favorable-a-la-Sante>

Organisée par



Urbalyon

En partenariat avec



Et avec les précieuses contributions des acteurs des opérations présentées !

MATINEE : REVUE DE PROJETS

Principe

Claire Topin, Chargée de mission, Ville et Aménagement Durable

La revue de projets est un **outil régional et partenarial, qui a pour objectif d'évaluer, sur un mode participatif, des projets exemplaires, quel que soit leur état d'avancement, pour améliorer les pratiques et contribuer à une culture commune en matière de construction et d'aménagement durables.** Concrètement, deux projets sont présentés par leurs acteurs, suivis d'une discussion constructive, en présence d'un public multi-acteur et d'un comité technique autour des bonnes pratiques, points de vigilance et axes de progression.

Le déroulé pour chacun des deux projets est le suivant :

- 20 minutes de présentation suivant 4 axes : Contexte ; Gestion de projets ; Démarche UFS ; Synthèse
- 35 minutes d'échanges avec la salle initiées par le comité technique, qui établit les points remarquables du projet et une liste de question

Membres du comité technique

- **Florence Pradier**, Responsable du service santé-environnement, Ville de Lyon
- **Marie Leroy-Thomas**, Cheffe de projet urbanisme, TRIBU
- **Damien Saulnier**, Responsable de l'atelier Ressources et Durabilité des Territoires, UrbaLyon

+ En savoir plus sur :

- Les revues de projets construction et aménagement durables : <http://www.ville-amenagement-durable.org/Revue-de-projets>
- L'action collective Communauté Aménagement des territoires de VAD : <https://www.ville-amenagement-durable.org/Communaute-Amenagement-des-territoires>

Introduction sur les liens entre aménagement du territoire et santé

Cécile Allard, Responsable du pôle santé environnement, ARS Loire

Cécile Allard a rappelé les fondamentaux de l'urbanisme favorable à la santé : la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité. Comprise ainsi, la santé est influencée par nombreux facteurs au-delà de l'accès au soin. L'état de santé des populations est ainsi affecté à 70% par des facteurs environnementaux et socio-économiques. L'urbanisme favorable à la santé entend agir sur ces facteurs que l'on appelle « déterminants de la santé ».

Les déterminants fondamentaux et pour lesquels des études épidémiologiques permettent d'établir un lien de cause à effet entre le déterminant et des effets sur la santé sont : la qualité de l'air (48 000 décès prématurés par an à cause de la pollution aux particules fines), le logement (la précarité énergétique impacte 8 à 20% la surmortalité en hiver), les espaces verts (l'exposition dès la petite

Une action portée par



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

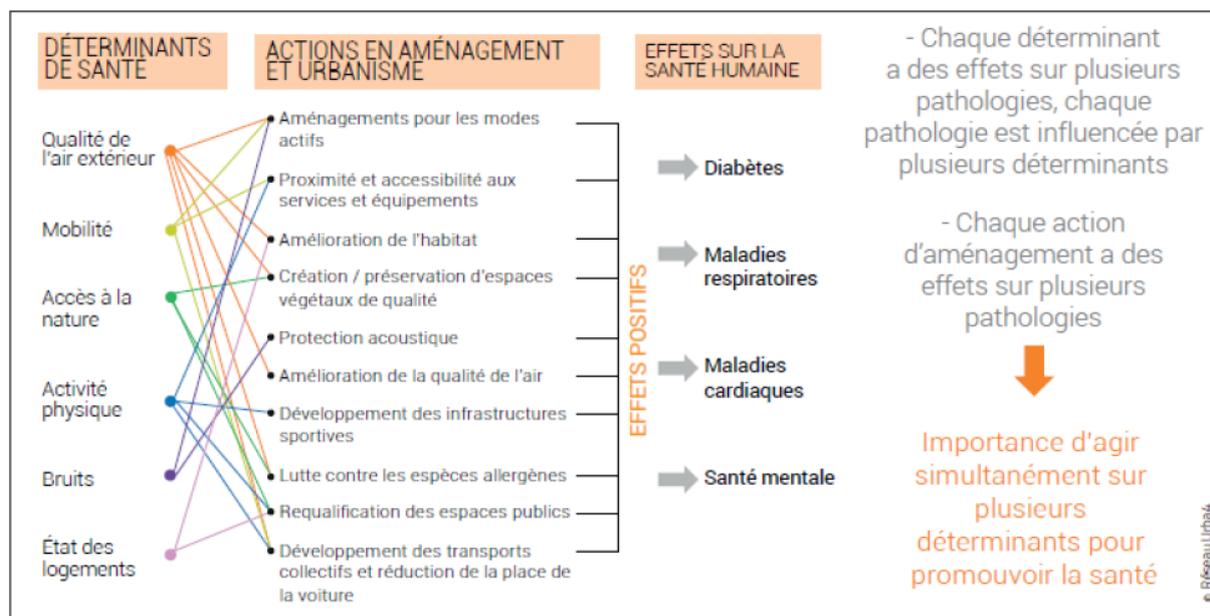


Avec le soutien de :



Ce programme d'action est financé par l'Union européenne

enfance aux espaces verts entraîne moins de problèmes de santé mentale à l'âge adulte), l'activité physique (15 min d'exercice par jour diminue de 14% la mortalité).



Sources : ARS - DD03 et ORS Auvergne-Rhône-Alpes, inspiré du Guide ISADORA

L'urbanisme est un levier majeur d'amélioration du bien-être de la population dont doivent se saisir les collectivités locales. Encourager des choix d'aménagement et d'urbanisme favorables à la santé minimise l'exposition des populations à des facteurs de risque et maximise l'exposition à des facteurs de protection.

Ainsi l'urbanisme favorable à la santé permet une approche globale et positive pour améliorer le bien-être, la qualité de vie et réduire les inégalités sociales de santé. Ces sujets universels et fédérateurs remettent les usagers, le vivants et le bien-vivre ensemble au cœur de l'aménagement des territoires.

+ Source et en savoir plus sur :

- Promotion de la santé prévention des cancers et aménagement des territoires, Institut National du Cancer : <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Promotion-de-la-sante-prevention-des-cancers-et-amenagement-des-territoires-Brochure>
- La plateforme du Cerema sur les actions en santé environnement : <https://territoire-environnement-sante.fr/>
- Carnet pratique « Intégrer la santé dans les documents d'urbanisme », de l'Institut Paris Région : <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/integrer-la-sante-dans-les-documents-durbanisme/>
- Le guide « PLU & bruit, la boîte à outil de l'aménageur », DDE38 et la DDASS 38 : <https://paysages-territoires-transitions.cerema.fr/guide-plu-bruit-a63.html>

- Le book d'initiatives en ARA sur des initiatives d'aménagement favorables à la santé et à la qualité de vie des habitants, VAD : <https://www.ville-amenagement-durable.org/Des-initiatives-d-amenagement-favorables-a-la-sante-et-a-la-qualite-de-vie-des>
- L'ouvrage « Agir sur les déterminants de santé, les actions des villes-santé », réseau français des villes-santé de l'OMS : <https://www.presses.ehesp.fr/produit/agir-sur-les-determinants-de-sante-les-actions-des-villes-sante/>
- Le guide ISadOrA, démarche d'accompagnement à l'Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement : <https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/06/001-Guide-entier-ISadOrA-version-web.pdf>
- L'ouvrage « Espaces verts urbains, promouvoir l'équité en santé », coordonné par le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, et produit par l'équipe de recherche du projet GreenH-City: <https://villes-sante.com/actions/espaces-verts-urbains-promouvoir-lequite-et-la-sante/>
- Formation des collectivités aux enjeux de santé-environnement : <https://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr/formation-en-ligne-des-collectivites-locales-a-la-a184.html>

Actions UFS du PRSE4 – Urba 4

Damien Saulnier, Responsable de l'atelier Ressources et Durabilité des Territoires, UrbaLyon

Dans le cadre du PRSE3 le réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes, Urba4, a accompagné plusieurs territoires dans l'expérimentation d'approches en urbanisme favorable à la santé sur des documents de planification et projets d'aménagement (action 17). Un rapport technique, 14 fiches pédagogiques et 1 vidéo ont été produit pour transmettre les enseignements de ces expérimentations et permettre à tous les acteurs de l'aménagement de se saisir de cette approche.

Pour le PRSE4 l'action évolue avec 3 objectifs :

- Sensibiliser et former les décideurs et acteurs de l'urbanisme
- Accompagner des territoires dans la mise en œuvre de démarches en UFS et développer la participation des populations
- Structurer une communauté régionale d'acteurs

+ Source et en savoir plus sur

- Fiches actions en ARA « Urbanisme et santé : alliés pour la vi(II)e », Urba 4/ARS/DREAL/ORS : <https://www.epures.com/index.php/publications/epures/sante/1299-plan-regional-sante-environnement-auvergne-rhone-alpes-integrer-les-enjeux-de-sante-environnement-dans-l-aide-a-la-decision-sur-les-documents-d-urbanisme-et-les-projets-d-amenagement?#>

Présentation de la ZAC Presqu'île à Grenoble (38)

Carole BILLON, Chef de projet aménagement, GRINNTERS InnoVia

Soline MARTIN, Responsable de projet, Medieco

Céline CHERCHAR, Directrice opérationnelle et co-gérante, Terre Eco

Clément MARCHAL, Directeur de projet, Ville de Grenoble



MOA : Ville de Grenoble, aménageur SEM InnoVia

Equipe projet :

Architecte en chef : agence 2Portzamparc

AIA : diagnostic santé

Groupement AMO « Ville Durable et Santé » : Medieco (santé), SETIS (biodiversité et gestion de l'eau), MANALSU Ing. (monitoring/prescriptions bâtiments), TERRE ECO (QEB)

Surface : parcelle de 3 500 m². Surface cultivée nette de 1 200 m², 260 m² sous 4 tunnels

Etat d'avancement : diagnostic technique santé en 2021, démarches de concertation sur l'UFS avec les habitants en 2021, projet réalisé aujourd'hui à 55%

❖ **Aspects remarquables relevés par le comité technique**

- Référentiel commun à toute la ZAC sur trois volets : énergie, environnement et santé
- Analyse et recommandations santé à différentes échelles
- Démarche à 360°, tous les déterminants de santé sont analysés de manière approfondie
- Méthode de diagnostic intéressante, permettant de croiser la perception des élus (entretiens) / des habitants (enquêtes) / et l'analyse technique de l'AMO UFS
- Approche très novatrice des ambiances, de façon multi-sensorielle

❖ **En synthèse**

➤ **Contexte du territoire**

Le territoire de la Presqu'île présente à la fois des forces et des contraintes. Tous les réseaux structurants passent par la Presqu'île. Un des atouts principaux est le grand paysage.

Il y a un fort effet venturi et un îlot de chaleur urbain (ICU) particulier sur la zone.

La presqu'île est marquée par un passé militaire et scientifique avec une problématique sur la pollution des sols. Près de la moitié du territoire a une vocation scientifique (centre de recherche).

Double enjeu : recréer de l'urbanité et raccrocher ce territoire au centre-ville, faire disparaître la limite même physique, instaurer une perméabilité entre recherche et ville.

Il y a une correspondance entre l'organisation du centre de recherche et celle des secteurs de Presqu'île. Le projet est caractérisé par la logique de l'îlot ouvert, chère à Christian de Portzamparc, architecte en chef de la ZAC.

Le projet peut être abordé à travers une entrée par les milieux, avec la prise en compte de la ripisylve, la reconsidération des espaces résiduels avec les cœurs d'îlot.

Aujourd'hui, la réalisation du projet est à 55%, accompagnée par des AMO thématiques à l'échelle de la ZAC.

En 2020-2021, la ville de Grenoble s'est intéressée à l'UFS, avec notamment la thématique des ICU. Des études UFS ont été menées sur deux ZAC (Flaubert et Presqu'île). Sur Presqu'île, les études se sont concentrées sur le secteur Cambridge avec la réalisation de modélisations.

➤ **AMO « Ville Durable et Santé » et démarche UFS**

Le groupement AMO VDS (Ville Durable et Santé) est constitué de Medieco (santé), SETIS (biodiversité et gestion de l'eau), MANALSU Ing. (monitoring/prescriptions bâtiments), TERRE ECO (QEB).

Un diagnostic avait été réalisé par AIA côté ville, ayant abouti à une priorisation des déterminants de santé. L'action de l'AMO VDS intervient après la mission d'AIA, avec la récupération de son diagnostic afin de définir un plan d'action, avec un suivi de chacun des documents du projet et l'intégration de la santé dans ces documents.

Diagnostic AIA :

- Bibliographie dans un 1^{er} temps
- Puis interrogation des habitants
- Atelier avec les élus

Un croisement des données a été mené afin d'aboutir à une priorisation globale des thématiques, avec le constat que les attentes des élus et des habitants ne sont pas les mêmes.

L'arbitrage a été confié à l'AMO VDS afin de traduire les thématiques à l'échelle opérationnelle. Chaque recommandation s'est faite en concertation avec GRINNTERS, la ville, les élus.

- Actions mises en place sur les thématiques jugées prioritaires
- Actions engagées et à approfondir
- Marges de progrès, nouvelles actions à mettre en place

Etablissement du plan d'action santé. Pour chaque thématique, deux parties : l'existant et les recommandations.

La Ville est associée aux COTECH et les élus dans les COPIL.

L'objectif est de voir dans quel document doit s'insérer une action : dans les documents de planification, les études complémentaires, sur les échanges entre acteurs etc... à l'échelle de l'aménagement, du bâtiment.

La démarche UFS fait l'objet d'un **Tableau des engagements VDS**, qui est une pièce contractuelle.

Il y a eu un développement progressif de nouvelles thématiques, le bioclimatisme, la qualité d'usage notamment, qui permettent de rentrer plus facilement, pour l'habitant, dans la santé.

Certaines thématiques traitées étaient déjà très axées santé, sans toutefois les raccrocher avec leurs impacts sur la santé. L'objectif est d'aller plus loin que la réglementation.

Le tableau est travaillé par rapport aux besoins pour la ZAC, d'abord pour le bâtiment, avec l'idée de chercher les co-bénéfices. Il est le fruit de beaucoup de temps d'échanges.

En parallèle, est mené un travail sur les fiches de lots dont les objectifs et ambitions sont reprecisés par rapport à la santé, avec la définition d'indicateurs nouveaux, qui ont fait l'objet d'ateliers urbains.

Les paysagistes impliqués dans le projet : Pena, Florence Mercier Paysagiste, sont particulièrement sensibles aux enjeux d'UFS.

➤ **Aujourd'hui**

Il n'y a pas encore de travail de prescription spécifique sur les espaces publics. Un cadrage est à faire pour aller plus loin : végétation, qualité d'usage etc. Des indicateurs sont en cours de réflexion afin d'établir une charte des espaces extérieurs en lien avec la santé.

➤ **Enseignements**

La ville de Grenoble souligne que l'UFS est un levier puissant pour réactualiser la vision du territoire, c'est une démarche fédératrice. La ville est en train de développer l'UFS sur d'autres territoires.

Le processus étant en cours, l'intérêt est fort d'avoir des échanges avec les participants.

❖ **Echanges avec le comité technique et les participants**

Le COTECH salue le travail réalisé, de grande qualité, de l'ensemble des acteurs. Les recommandations de AIA ont été bien assimilées.

➤ **Si la santé avait été intégrée dès le début, l'équipe aurait-t-elle procédé autrement ?**

Le plan masse aurait un peu évolué. Il y a des intangibles ancrés comme les réseaux structurants, les nuisances liés au bruit, la pollution, la qualité de l'air.

Les modélisations auraient été plus poussées. Des thématiques se travaillent sur le temps long.

Cela aurait permis de définir des critères d'évaluation dès le départ et d'affiner la finalité des actions. La marge de manœuvre est plus modeste, avec un avancement au fil de l'eau. Par exemple, la Presqu'île est jugée très minérale, mais ce qu'on ne sait pas, ce sont les contraintes liées aux réseaux, à la pollutions sols etc.

L'ilot ouvert, végétalisé, est initialement dans l'ADN du projet, comme facteur favorable à la diminution de l'ICU. Les parcours autour de la marche sont transversaux au projet, 100% PMR, sans besoin de les modifier lourdement. Par contre, les liens entre les espaces ont demandé un travail complémentaire.

Il y a la question de la figure paysagère du parc, de la place du non bâti, avec des problèmes d'usage, de cohabitation. Les « orphelins » du programme : les enfants qui veulent jouer au ballon. Trouver un espace pour un terrain de sport, polyvalent, est une problématique, ce n'est pas intégré dans le programme actuellement. Le foncier est rare car déjà affecté à des ilots. Il aurait fallu y réfléchir dès le début. Aujourd'hui on est sur des solutions transitoires. La fin de la ZAC est prévue pour 2039, c'est un travail sur le temps long, avec une maîtrise foncière qui n'est pas simple.

➤ **Exemples concrets sur l'inclusion des personnes, au niveau des espaces extérieurs, des copropriétés**

- Espaces publics : le projet a prévu des espaces ombragés, des bancs, des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, avec des indicateurs tous les 50 m.
- Bâtiment : résidence adaptée aux personnes avec un handicap moteur. Les occupants sont impliqués dès la programmation avec des réunions régulières. Travail avec un ergonomiste, intégration d'éléments très opérationnels.

➤ **Etudes faune-flore**

Une étude d'impact a été réalisée avec un inventaire faune-flore. Des études ont été poursuivies dans différentes temporalités. SETIS va travailler spécifiquement sur certains sujets. Il y a un travail partenarial avec un laboratoire spécifique du museum de Grenoble sur la faune et la flore.

Le cahier des charges des essences d'arbres a été retravaillé (adaptation des essences au changement climatique etc.). Aujourd'hui le projet va plus loin sur les prescriptions, par exemple sur le choix des types de nichoirs etc.

Il y a eu une évolution du mode de faire. Aujourd'hui, il s'agit de remettre les AMO plus en amont, avec un travail plus collégial sur la définition des formes urbaines, mêmes si c'est plus complexe.

➤ **Travail sur le confort d'été**

Cet enjeu est traité, en se rattachant à la démarche plus générale à l'échelle de la Ville qui repose sur la [Charte de l'habitat et de la construction favorables à la santé](#), dans laquelle la ville promeut la qualité du logement, avec un enjeu très fort sur les ICU (logements traversants, bioorienté etc.).

➤ **Modélisations et leurs apports concrets**

En suivi d'exploitation : relevés réalisés par Manaslu au niveau des façades pour vérifier les ponts thermiques, les surchauffes, et sur les espaces publics. Avec une recherche des causes (lien avec la mise en œuvre). Des prescriptions ont été revues à la fois sur la mise en œuvre et de manière plus générale, sur la végétalisation, la colorimétrie etc.

L'objectif est de réguler, ventiler l'effet de l'ICU nocturne.

➤ **Arguments (analyses etc.) pour convaincre des partenaires, travail de concert**

Il y a un besoin d'analyser pour être factuel, et pour pouvoir travailler avec les constructeurs, promoteurs pour ne pas refaire les erreurs du passé.

Une modélisation ICU a été menée sur Cambridge mais le stade est trop avancé, la marge d'adaptation possible se situe surtout sur l'aménagement des cœurs d'îlot.

Pour l'îlot arc-en-ciel, une étude acoustique a démontré l'inverse de ce que l'équipe avait imaginé sur l'exposition au bruit. De l'habitat s'est avéré finalement possible à un emplacement où elle pensait le contraire (à proximité des voies ferrées).

➤ **Groupe de travail antenne-relais, champ électromagnétique**

Mediaco réalise des missions spécifiques liées à l'exposition aux champs électromagnétiques, d'une part vis-à-vis des champs électromagnétiques extrêmement basse fréquence (par exemple liés à un transformateur, ou un poste source pendant une période transitoire d'aménagement), d'autre part vis-à-vis des radiofréquences (participation aux groupes de travail sur les antennes relais). Des recommandations concrètes ont émergé, sur l'implantation, la distance, la forme des antennes, l'intégration paysagère.

Cet enjeu fait partie de sollicitations d'urbanisme, avec la question de mieux répartir les installations et de faire travailler les gestionnaires de réseaux de téléphonie ensemble.

➤ **Prisme santé et ouverture des collaborations avec d'autres types d'acteurs : entreprises, alimentaires etc.**

Travailler avec des acteurs d'horizons divers est finalement la méthode classique sur la Presqu'île, de par la présence du CEA (Commissariat à l'Energie Atomique). Le 1^{er} exemple de co-construction avec

les entreprises porte sur la mobilité, avec la mise en place de covoiturage, le développement du tram.

Concernant l'offre alimentaire, des études sur les commerces ont été réalisées pour intégrer des commerces alimentaires sains.

Le travail avec les riverains monte en puissance. La difficulté de Cambridge est de réussir la couture avec le reste de la ville au niveau de la place Mandela. C'est en quelque sorte une île aujourd'hui. Un travail est ainsi mené pour l'accueil des habitants, en vue de déporter des activités dans ce quartier, des parcs, des cœurs d'îlot, une des facettes de l'UFS étant le lien social. L'urbanisme transitoire est support de démarches participatives.

Présentation du Projet partenarial d'aménagement Gier-Ondaine Saint-Etienne Sud (42)

Claire-Marie Rouchouse, Chargée d'études, Epures

Romain Jeandrau, Responsable de projet aménagement, Saint-Etienne Métropole



MOA (Blocs animation, études et approfondissements thématiques) : Saint-Etienne Métropole (en collaboration avec ses partenaires)

AMO pilotage : Cap Métropole

AMO évaluation : Algoé

Réalisation du diagnostic, du plan-guide et des études : Epures, Groupement Villes et Paysages.

Etudes et ateliers Urbanisme favorable à la santé : Epures (avec l'accompagnement de l'ARS)

MOA (Bloc Opérations d'aménagement) : SEM et/ou communes et/ou EPORA **Coût** : 139 745 000 € (2023-2030)

Etat d'avancement : Plan guide réalisé. Réalisation des 11 projets d'aménagements répartis sur 13 communes.

❖ Aspects remarquables relevés par le comité technique

- Travail à toutes les échelles (quartier, îlot, bâtiment)
- Approche bâtiment intéressante, avec des méthodologies de travail et des pistes d'action pour différentes situations vis-à-vis des infrastructures nuisantes (reproductibilité)
- Atelier santé Duralex : quiz santé intéressant/pédagogie + jeu de carte sur les enjeux et solutions
- Prise en compte des nuisances air-bruit très forte
Ambition de réaliser une matrice paysagère le long des 40km de rivière prenant en compte les enjeux d'inondation et de préservation de la biodiversité

❖ En synthèse

Saint-Etienne Métropole, métropole depuis janvier 2018, représente un territoire de 53 communes, 405 000 habitants.

Un projet partenarial d'aménagement (PPA) est un dispositif introduit par la loi ELAN, c'est un contrat conclu entre l'Etat et un ou plusieurs établissements publics ou collectivités territoriales, dont les objectifs sont de porter un projet de territoire partagé, accélérer la conduite des opérations d'aménagement, obtenir des engagements réciproques en faveur de la réalisation d'opérations d'aménagement complexes ou d'une certaine ampleur.

Son périmètre s'étend sur 13 communes aux enjeux similaires, soit 202 000 habitants, 160 km², 3 bassins versants, 114 000 emplois, 106 000 logements, 2,2 pers/MEN.

Le PPA a été signé le 27 avril 2020 (deux avenants en 2022 et 2023), pour une durée de 15 ans, entre SEM, ETAT, EPORA, Banque des Territoires, Pôle métropolitain (dissous en 2022). Les 13 communes et le Département ont rejoint le partenariat en 2022 et 2023.

➤ Pourquoi un PPA sur ce territoire ?

Le périmètre du PPA représente 50 % du poids de population de Saint-Etienne Métropole, dont les communes sont confrontées à des enjeux communs : attractivité, amélioration de l'accessibilité, diversification sociale, revitalisation urbaine et économique des vallées et centres urbains, amélioration du cadre de vie et du rapport aux paysages et rivières.

Le site est très contraint, comportant plusieurs enjeux sociaux et de santé environnementale : risque inondation, minier, pollution des anciens sites industriels, des infrastructures de transport saturées à proximité immédiate de l'habitat.

Il y a un certain dynamisme économique, mais peu de foncier disponible, en lien avec la présence de nombreuses friches, qui nécessitent d'être requalifiées. La fracturation du territoire est notamment liée aux infrastructures de transport, dont la mise en place s'est souvent opérée après les logements.

Le territoire connaît par ailleurs un phénomène de précarisation, avec un parc de logement dégradé.

Les objectifs du PPA GOSE :

- identifier les opérations d'aménagement structurantes dans les 15 prochaines années
- stabiliser les grandes orientations politiques
- mettre en cohérence les mises sur le marché des fonciers à aménager pour l'économie ou l'habitat
- être plus efficace dans la conduite des opérations

La gestion du projet s'est organisée en 3 blocs :

1) Pilotage et mise en œuvre du projet, diagnostic, plan guide, stratégie foncière

Constitution d'un plan guide

- Diagnostic par Epures (2019-2021) sur la démographie et l'habitat, et secteurs à enjeux
- Plan guide à l'échelle des 13 communes (2021-2022) par Villes et Paysages : 27 secteurs opérationnels

2) Approfondissements de thématiques spécifiques via des études et ateliers

Etudes voies bruyantes, ateliers « Nouvelles façons d’habiter », « Urbanisme opérationnel favorable à la santé » avec l’ARS, atelier « Reconversion des friches » etc.

3) Mise en œuvre d’opérations d’aménagement

➤ Démarche UFS

L’ARS Loire a mobilisé l’Epures pour travailler sur l’UFS il y a une dizaine d’année (à Terrenoire, Rive-de-Gier, nord-est de Saint-Etienne).

Lors des premières phases de diagnostic du PPA en 2020-2021, l’intégration de la santé s’est déployée à travers l’étude des voiries structurantes (nuisances sonores), puis Epures a proposé de mener des démarches d’urbanisme opérationnel favorable à la santé (UoFS) à partir de 2022, avec un fort engagement de l’équipe technique du PPA GOSE (SEM et ses partenaires).

Aujourd’hui de nouveaux sites feront l’objet d’une démarche UoFS.

Un 1^{er} plan guide a été réalisé par Ilex. Il s’agissait d’une première ébauche ayant vocation à évoluer, puis, Villes et Paysages a travaillé sur un autre plan guide à l’échelle des 13 communes avec notamment les axes suivants : matrice paysagère structurante, usages de demain, renforcement de la mobilité de proximité.

L’approche UoFS du PPA GOSE repose sur des études techniques spécifiques et des ateliers in situ afin d’essayer notamment d’adapter les outils selon les participants. Par exemple, le prochain atelier portera sur la santé mentale, à la Ricamarie.

Etudes UoFS

Lancées sur des sites sensibles, en amont ou au démarrage d’un projet, en 3 étapes :

- Analyse des caractéristiques des habitants et de leur état de santé
- Analyse des déterminants de santé environnementale
- Schéma d’intégration de la santé

Déterminants étudiés : exposition à la pollution atmosphérique, au bruit, aux fortes chaleurs, à la pollution des sols (si pertinent), accessibilité aux services, niveaux de revenus, âge des habitants, végétalisation et proximité aux parcs et jardins publics, possibilités de se déplacer en modes actifs

Ateliers

Objectif : approfondissement de l’approche UFS via une démarche sensible, acculturation des partenaires du PPA, élus et techniciens

Outils mobilisés : évaluation du ressenti dans différents lieux par des cartons de couleur, travail sur les déterminants de la santé à travers des cartes à jouer, travail sur plan, jeu de rôle pour mieux appréhender les besoins des différents publics, quizz

Gouvernance

- Suivi technique de l’approche UFS par l’équipe projet du PPA (+ARS invitée)
- Un lien aux élus dans les ateliers

Temporalités et interface par rapport au projet

- L'approche UFS intervient en amont ou au démarrage des études de programmation
- Le bureau d'étude en charge de l'étude de programmation participe aux temps de restitution de l'approche et intègre ensuite les résultats dans son analyse
- En 2024, à Firminy : le travail complémentaire entre Epures et EODD pour l'approche climatique
 - **Focus approche UoFS Entrée Est à Rive-Gier (2023-2024)**

Les déterminants étudiés : accessibilité à pied aux services, précarité, pollution des sols, exposition aux bruits, température de surface

L'analyse d'un premier plan guide a été menée en amont d'une série de nouvelles études sur le secteur, pour aboutir à un schéma d'intégration des enjeux de santé, dont le renforcement des fonctions de centralité, de la trame verte, la préservation des bâtiments, l'implantation des activités économiques, de commerces, l'inscription de l'entrée de ville autour de la place Chipier.

En 2024, des travaux portent sur de nouveaux quartiers : quartier gare de Firminy, la Rivière-Valbenoîte à Saint-Etienne, études air-bruit sur la copropriété de Guizay, atelier « santé mentale et urbanisme » à la Ricamarie avec la direction Santé publique.

➤ **Enseignements**

- Une systématisation de ces approches
- Une implication de plusieurs services, pas seulement les urbanistes
- La création d'une culture commune
- Une bonne expertise mais une difficulté à enclencher des moyens financiers importants en dehors des grands projets stratégiques

❖ **Echanges avec le comité technique et les participants**

Le COTECH souligne l'efficacité de la boîte à outil UoFS mise en place aux 3 échelles, des analyses. Le dispositif des ateliers est intéressant, déployé sur un territoire très grand.

➤ **Choix et priorisation des déterminants**

Outre les enjeux spécifiques aux sites, l'échelle du projet et la potentialité que les déterminants puissent être renseignés a joué sur le choix des déterminants. L'équipe a trouvé intéressant de travailler sur la ville des courtes distances. Les modes actifs notamment sont un enjeu sur lequel il est assez aisé de travailler à une échelle fine, et qui représente un grand enjeu à Rive-de-Gier, avec un impact fort sur la santé. L'objectif était aussi de travailler spontanément la question de l'exposition aux fortes chaleurs avec des cartes des températures de surface, en sachant que Rive-de-Gier n'est pas forcément concerné par l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU).

Pour le site Entrée Est, la question de la pollution des sols était incontournable. L'approche UFS n'a pas permis de nouvelles études.

➤ **Traduction concrètes des préconisations**

Elle se fait à plusieurs niveaux, à travers :

- Les documents réglementaires : interdiction de zones résidentielles à proximité de grandes infrastructures dans le PLU

- Traductions dans les études urbaines : travail avec le BE MOE qui intègre les éléments de l'UFS dans ses propositions d'aménagement qui seront proposées dans les comités de pilotage des opérations.
- Traductions sur des projets bien précis : certaines communes s'interrogent sur des permis de construire par exemple comme l'Ondaine projet de maison de retraite à proximité de l'autoroute : prise en compte des déterminants de santé au niveau du permis de construire.

➤ **Prise en compte de la pollution des sols, du risque inondabilité, et de leurs enjeux croisés**

Le COTECH s'est interrogé sur le manque de traitement des enjeux croisés liés à la pollution des sols et au risque d'inondabilité, au niveau méthodologique, de la coordination d'acteurs. Au regard des évolutions climatiques, et des difficultés des collectivités à s'assurer, se pose la question de l'adaptation de l'outil de crue centennale, dans une optique de continuer à habiter le lit des rivières. Même interrogation pour la ZAC Presqu'île sur le manque de développement concernant le risque inondation, sur les échanges entre partenaires, le design de projets.

Il ne s'agit pas d'un manque de développement mais, au contraire, dans les deux cas, c'est le projet urbain qui pousse à faire évoluer le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de par une grande compréhension de ces enjeux.

Toutes les opérations du PPA GOSE ont un enjeu rivière. L'objectif est de sortir certaines zones de la zone inondables pour les aménager. Démolir, découvrir, réaménager les berges : élargir pour permettre l'expansion des crues et intervenir, aménager sur les zones devenues non inondables.

Concernant la crue centennale, il s'agit d'une vraie question, à savoir si on doit aller plus loin. À Rive-de-Gier, si on enlève les zones inondables et les zones exposées à l'air-bruit, il ne reste plus beaucoup de place.

Sur le volet opérationnel au niveau des coteaux, une OAP paysage et biodiversité permet de traiter la prévention, afin d'éviter par exemple qu'il y ait trop de ruissellement.

➤ **Dimension patrimoniale et mémorielle du site**

La dimension patrimoniale et mémorielle du site pourrait être considérée comme un élément de santé, contribuant au sentiment d'appartenance. La question des éléments patrimoniaux des friches a pu être discutée lors d'un COPIL récent du PPA GOSE. Il en est ressorti des enjeux contradictoires, entre conservation et destruction. Le statut de Ville d'art et d'histoire de la ville de Saint-Etienne a permis de conserver certains éléments et de concilier les deux approches.

Epures a une mission de recensement des éléments patrimoniaux, afin de constituer une base de données à disposition des partenaires.

➤ **Connexion coteaux / fonds de vallée**

Il y a un contraste entre les coteaux et les fonds de vallée. Les communes du PPA ont à la fois des lotissements sur les coteaux et en fonds de vallée. La question du lien entre ces territoires est abordée via celle des mobilités pour connecter les coteaux vers le centre-ville, les gares.

Il y a un travail autour des rivières et affluents avec le développement de modes alternatifs le long de cours d'eau, dans le cadre d'une OAP.

VISITES

La place pasteur, Rive-de-Gier

Boriana Paroucheva, Architecte associée et co-gérante, ZEPPELIN Architectes

Vincent Bony, Maire de Rive-de-Gier



Il s'agit du réaménagement de la place Pasteur devant l'église Saint-Jean-Baptiste en vue de son apaisement et de sa végétalisation. Pour ce faire, la voie carrossable est limitée en vitesse et avec des pavés pour signaler aux automobilistes de ralentir par le revêtement. L'autre partie carrossable est pour la voie pompier et est donc fermée. Elle est couverte de pavés enherbés. Cela permet de limiter l'entretien tout en limitant l'aspect piétiné d'un espace enherbé mais passant.

Pour la gestion de l'eau, l'espace est déconnecté du réseau grâce à des tranchées de Stockholm sauf sur la partie basse (de l'autre côté de l'église) en contrebas.

Le travail avec les architectes des bâtiments de France s'est très bien passé alors que ces derniers peuvent parfois être réticent à la végétalisation, sur d'autres territoires, ici cela n'a pas été le cas. Leur principales exigences ont amené à choisir un enrobé grenailé sous les stationnements et à respecter un principe de symétrie pour les aménagements (bacs de végétaux, assises...).

Les contraintes d'usage ont fait que le végétal a été relativement protégé.

Emmarchement de l'église : 2 types de granit pour assurer le contraste : granite de Bretagne (ocre) et la pierre bleue (nord).

Pour les pavés sciés en réemploi, trois types de pavé : pavé de Versailles, pavé lyonnais et pavé en basalte. Le réemploi a été proposé par l'architecte et bien accueilli par la collectivité de par sa confiance dans son maître d'œuvre.

Au final cet espace vit très bien surtout l'été et est beaucoup plus agréable autant pour les mariages que pour les passants dans leur quotidien (une école maternelle et une maison de santé à proximité). Les végétaux s'y développent très bien. Palette végétale assez diversifiée dont des persistants pour garder du vert même en hiver. Les habitants semblent plutôt satisfaits. Au début des remarques sur l'entretien mais aujourd'hui on n'en entend plus parler. Plus d'usagers qu'avant qui viennent s'asseoir sur les places ombragées là où c'était uniquement du stationnement.

Les autres abords de l'église ont été complètement désimperméabilisés. Seulement le passage des voitures est en enrobé sur une partie (puis pavés) sinon les stationnements sont enherbés et les pieds de l'église végétalisés. La voie des voitures ne pouvaient pas être complètement déconnectée car elle repose sur une galerie qui ne permet pas de stocker l'eau mais suffisant pour désimperméabiliser et infiltrer sur 30 cm. La pierre de l'église est une pierre poreuse et l'ABF a poussé pour la végétalisation contre cette pierre au pied de l'église car les plantes permettent justement d'absorber l'humidité.

Derrière l'église : ruelle avec deux bandes pavées pour les roues de voiture sinon herbe. Ça pousse à l'apaisement et permet l'infiltration.

Enveloppe travaux : 1,2 M€ / 1 an de travaux

Appel d'offre MAPA

Visite de l'entrée est sur la friche de la verrerie, Rive-de-Gier



L'entrée est de la métropole (27 ha) repose sur deux grandes friches industrielles : la verrerie (où la visite a eu lieu) et la friche e Couzon (à côté de la MJC). Ces friches étant à proximité du centre-ville, la Métropole s'est saisit de ces deux friches dès la fin des activités industrielles (années 2000) avec son partenaire EPORA. Au démarrage il y a eu différentes phases de programmation : traitement

foncier d'une friche polluée, gestion d'un projet d'aménagement en quartier mixte (logement et commerce) et gestion du risque inondation.

Le site a été acheté par EPORA, les premiers travaux de démolition ont commencé en 2019 et terminés en 2022. Le site a été laissé à la Métropole pour l'aménagement de la rivière pour passer de 20 à 50 m de large et ainsi laisser passer la crue centennale.

2 lots : volet hydraulique et volet aménagement urbain. L'urgence était de traiter la rivière pour que le projet urbain puisse être réalisé dans de bonnes conditions et aussi pour des raisons de financement et de calendrier. Il reste un bâtiment technique de France Telecom (équipement fibre) qu'il faudra intégrer au projet urbain.

Il faut aussi se rendre compte qu'il s'agit d'une ancienne plateforme industrielle urbanisée à 90% avec un niveau du sol beaucoup plus haut. Aucun élément patrimonial n'a été conservé. Enormément de béton à casser au début et énormément de pollution à traiter. La première phase de dépollution sur l'emprise des berges du Gier a été gérée par Saint-Etienne Métropole et qui a pu aboutir à l'aménagement d'un cheminement piéton sur lequel s'est déroulé la visite. La dépollution de la plateforme sera gérée par l'EPORA. L'ensemble de la surface du site est nécessaire pour gérer la dépollution. Le décompactage général des terres a fait apparaître la renouée du Japon : concassage des terres polluées pour éviter la repousse. Avec la crue les repousses sont bien surveillées.

L'aménagement des berges du Gier a eu un réel impact sur les conséquences de la crue du Gier : le faubourg de Couzon généralement inondé lors de crues, ne l'a pas été cette fois-ci. De même pour l'avenue du Maréchal Juin dont les eaux de ruissellement ont pu se déverser sur les berges désimperméabilisées.

Concernant la dépollution à venir de la plateforme : la pollution résiduelle sera conforme à l'usage du site : logement, artisanat, bureaux, commerces.

La DDT est en train d'étudier le modèle hydraulique pour permettre la modification du PPRI.

Concernant le réemploi du béton démolé : la question s'est posée de savoir ce qui serait fait du béton potentiellement pollué. Une partie pourra être utilisée pour du remblais mais le surplus ne sera pas gardé.

+ En savoir plus sur le projet urbain

Saint-Etienne Métropole : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/projets/grands-projets/reamenagement-de-lentree-est-de-la-metropole>

Revue de projets construction et aménagement durables en Auvergne-Rhône-Alpes

Une action portée par



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement



Avec le soutien de :



Ce programme d'action est financé par l'Union européenne